

Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC

sur la

Limace à grand manteau *Magnipelta mycophaga*

au Canada

**ESPÈCE PRÉOCCUPANTE
2022**

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada



COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Les sommaires du statut de l'espèce du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages au Canada que l'on croit en péril. On peut citer le présent document de la façon suivante :

COSEPAC. 2022. Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC sur la limace à grand manteau (*Magnipelta mycophaga*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xvii p. (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>)

Note de production :

Le COSEPAC remercie Kristiina Ovaska d'avoir rédigé le sommaire du statut de l'espèce sur la limace à grand manteau (*Magnipelta mycophaga*) au Canada, aux termes d'un marché conclu avec Environnement et Changement climatique Canada. La supervision et la révision du sommaire ont été assurées par Dwayne Lepitzki (Ph. D.), coprésident du Sous-comité de spécialistes des mollusques du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-938-4125

Télec. : 819-938-3984

Courriel : ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca
www.cosepac.ca

Also available in English under the title "COSEWIC Species Status Appraisal on the Magnum Mantleslug *Magnipelta mycophaga* in Canada."

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, 2022.

N° de catalogue CW69-14/2-74-2023F-PDF

ISBN 978-0-660-48490-7



COSEPAC Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Décembre 2022

Nom commun

Limace à grand manteau

Nom scientifique

Magnipelta mycophaga

Statut

Préoccupante

Justification de la désignation

Cette limace de grande taille, qui mesure jusqu'à 80 mm de longueur, est endémique dans le nord du bassin du Columbia, dans l'ouest de l'Amérique du Nord. La moitié de l'aire de répartition mondiale de l'espèce se trouve dans le sud-est de la Colombie-Britannique. L'espèce se trouve dans un habitat fragmenté, et elle est confinée à des microsites frais et humides dans les forêts de conifères qui poussent en moyenne et haute altitude. Malgré des recherches exhaustives, seules 22 sous-populations sont répertoriées dans l'aire de répartition canadienne de l'espèce. La fragmentation de son habitat continue de poser une menace, tout comme l'exploitation forestière, les déplacements de l'habitat, les sécheresses, les tempêtes et les inondations. L'espèce pourrait devenir « espèce menacée » si les menaces ne sont ni renversées ni gérées avec une efficacité démontrée. À l'heure actuelle, elle correspond presque aux critères de la catégorie « espèce menacée ».

Répartition au Canada

Colombie-Britannique

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en mai 2012. Réexamen et confirmation du statut en décembre 2022.



Sommaire du statut de l'espèce du COSEWIC

Limace à grand manteau

Magnum Mantleslug

Magnipelta mycophaga

Répartition au Canada (province/territoire/océan) : Colombie-Britannique

SSE 6

Espèce sauvage

Changement quant à l'admissibilité, à la taxinomie ou aux unités désignables :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Explication : Aucun changement depuis l'évaluation précédente.	

Aire de répartition

SSE 7	Changement de la zone d'occurrence :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
SSE 8	Changement de l'indice de zone d'occupation (IZO) :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
SSE 9	Changement du nombre de localités actuelles connues ou inférées ¹ :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
SSE 10	Nouvelles données importantes issues de relevés :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Explication :

Les mentions de répartition de l'espèce sont fondées sur 22 occurrences représentant 16 sous-populations (c.-à-d. les populations situées à plus de 1 km les unes des autres dans un habitat fragmenté ou à 3 km les unes des autres dans un habitat continu) observées dans des sites éparés à l'échelle de l'aire de répartition canadienne de l'espèce (BCECCS, 2018; figure 1). Depuis le dernier rapport de situation du COSEWIC (COSEWIC, 2012), qui décrivait des mentions datant de 1992 à 2010, l'espèce a été détectée à neuf reprises, et la dernière mention date remonte à 2015 (voir le tableau 1 dans BCECCS [2018] pour consulter la liste de tous les sites). En outre, un spécimen prélevé en 1936 au mont Revelstoke (site déjà connu dans le passé) a été mis en lumière. Une recherche en ligne dans la base de données d'iNaturalist (2020) n'a révélé aucune nouvelle mention.

Parmi les activités de relevé depuis le dernier rapport du COSEWIC (COSEWIC, 2012) figurent des relevés ciblant des espèces de gastéropodes terrestres en péril menés dans la région de Kootenay de 2007 à 2015 et rapportés par Ovaska *et al.* (2020). En septembre 2013, 2014 et 2015, les auteurs ont passé un total de 140 heures-personnes à rechercher intensivement des gastéropodes dans 144 sites et ont détecté la limace à grand manteau (7 individus) dans 6 sites, tous non répertoriés auparavant. Copley et des collègues ont effectué des relevés d'arthropodes dans 70 sites en 2011 (de juillet à septembre), 2012 (en août), 2013 (de juin à août), 2015 (en juillet) et 2017 (en juillet); tous les gastéropodes trouvés ont été recueillis (C. Copley, comm. pers., 2020). Ils ont détecté l'espèce (trois individus) dans trois sites en 2011 : mont Revelstoke et deux sites non répertoriés auparavant. Durand et Mackenzie (2017) ont décrit des relevés menés par EcoLogic (2017) dans le bassin versant de la Slokan, qui ciblaient des espèces en péril, dont les gastéropodes; aucune limace à grand manteau n'avait été trouvée.

¹ Utiliser la définition de « localité » de l'UICN.

Depuis la dernière évaluation, la zone d'occurrence connue a légèrement augmenté (de 15,3 %) grâce à de nouvelles mentions provenant du sud-est, près de la frontière internationale, et du nord, au nord de Revelstoke (figure 2). L'IZO connu a augmenté de 40 km² (10 carrés de grille; 83,3 %; figure 2). Les changements de la zone d'occurrence et de l'IZO reflètent l'intensification des activités de relevé plutôt qu'une expansion de l'aire de répartition.

Le nombre de sous-populations connues a grimpé, passant de 9 à 16. Le nombre de localités fondé sur les menaces, qui correspond au nombre de sous-populations, a connu la même hausse, passant également de 9 à 16, si l'on présume que chaque sous-population est soumise à des phénomènes menaçants distincts découlant des incendies de végétation et des activités de développement de zones récréatives. Si les sécheresses associées aux changements climatiques sont considérées comme étant la menace la plus plausible, alors le nombre de localités pourrait être de 11, après regroupement des occurrences sur les mêmes monts, crêtes ou cours d'eau. Bien que les sécheresses puissent toucher de vastes superficies simultanément, le type de forêt, l'orientation et d'autres facteurs contribuant à l'hétérogénéité de l'habitat influent vraisemblablement sur les limaces, jetant ainsi de l'incertitude sur le nombre de localités.

Information sur la population

SSE 11	Changement du nombre d'individus matures :	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> inc. <input checked="" type="checkbox"/>
SSE 12	Changement de la tendance de la population :	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> inc. <input checked="" type="checkbox"/>
SSE 13	Changement quant à la gravité de la fragmentation de la population :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
SSE 14	Changement de la tendance de la superficie et/ou de la qualité de l'habitat :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
SSE 15	Nouvelles données importantes issues de relevés :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>

Explication :

Les activités de relevé visent l'obtention de données sur la répartition. On ne dispose d'aucune information sur l'abondance ou les tendances de la population. Selon les prévisions, la qualité de l'habitat se détériorera sous l'effet de nombreuses menaces. L'exploitation forestière, en particulier, continue de fragmenter et d'altérer les habitats dans l'ensemble de l'aire de répartition canadienne de l'espèce. La fragmentation grave a été considérée comme « possible », mais il serait plus exact de la qualifier d'« inconnue ». Il est impossible d'évaluer la viabilité des sous-populations en fonction des données disponibles. Aucun des relevés réalisés à ce jour n'a tenté d'estimer l'abondance si bien que la taille minimale d'une population viable demeure inconnue.

SSE 16

Menaces

Changement de la nature ou de la gravité des menaces :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
--	--

Explication :

La limace à grand manteau continue de faire face à de multiples menaces, comme il a été décrit précédemment (COSEWIC, 2012). Les résultats du calculateur des menaces présentés dans le rapport du COSEPAC de 2012 (COSEWIC, 2012) ont été réévalués dans le cadre de la préparation du plan provincial de gestion des limaces de Kootenay (voir le tableau 6 dans BCECCS [2018]). Cette réévaluation a entraîné quelques changements aux résultats, d'après la mise à jour de l'information sur la répartition et les menaces. Les changements s'expliquent par l'évolution du processus et le recours à une évaluation plus réaliste, et non par un réel changement des menaces. L'exploitation forestière (menace 5.3 de la catégorie « Utilisation des ressources biologiques ») ainsi que le déplacement de l'habitat, les sécheresses, et les tempêtes et les inondations (menaces 11.1, 11.2 et 11.4 de la catégorie « Changements climatiques et phénomènes météorologiques violents ») sont restés les plus grandes menaces pour l'espèce, mais l'impact des deux catégories a diminué, passant de moyen et de moyen-

faible, respectivement, à faible. D'autres menaces, considérées également comme d'impact faible, se sont accrues sous l'effet de l'aménagement de pentes de ski et de zones récréatives (menaces 1.1 et 1.3 de la catégorie « Développement résidentiel et commercial »), de l'introduction et de la propagation de gastéropodes, de vers de terre et d'autres invertébrés envahissants (menace 8.1 de la catégorie « Espèces envahissantes ou autrement problématiques »), des incendies de végétation (menace 7.1 de la catégorie « Modifications des systèmes naturels »), de l'exploitation de carrières (menace 3.2 de la catégorie « Production d'énergie et exploitation minière ») et de la construction de routes (menace 4.1 de la catégorie « Corridors de transport et de service »). Les effluents sylvicoles et les polluants atmosphériques (menaces 9.3 et 9.5 de la catégorie « Pollution ») sont des menaces d'impact inconnu. Selon les effets cumulatifs de toutes les menaces, l'impact global a été établi à moyen, et non à élevé, comme l'indiquait l'évaluation précédente du calculateur des menaces.

SSE 17
Protection

Changement quant à la protection effective :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
<p>Explication :</p> <p>Au total, 31,8 % des occurrences connues se trouvent dans des aires protégées (parc national du Mont-Revelstoke, parcs provinciaux Wells Gray et Stagleap, et aire de conservation Darkwoods de Conservation de la nature Canada). La présence de l'espèce dans ces aires a déjà été mentionnée (COSEWIC, 2012). La plupart des occurrences sont sur des terres forestières de la Couronne britanno-colombienne (45,5 %), de même que sur des terres récréatives (18,2 %) et des terres forestières privées (4,5 %).</p> <p>Les objectifs du plan provincial de gestion (BCECCS, 2018) sont la préservation de l'habitat pour les sous-populations existantes, l'atténuation des menaces et la remise en état de la connectivité de l'habitat. Ils ne sont pas encore atteints, et l'on ignore si les mesures recommandées ont débuté (novembre 2020).</p>	

SSE 18
Immigration de source externe

Changement quant à l'immigration de source externe constatée :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
<p>Explication :</p> <p>Plusieurs mentions se trouvent à proximité de la frontière internationale; c'est le cas de deux mentions récentes aux monts Purcell, juste au nord de la frontière, près de la forêt nationale Kootenai, aux États-Unis. Toutefois, comme le décrit le COSEPAC (COSEWIC, 2012), bien que l'immigration de source externe soit possible à partir des États-Unis, elle est peu probable à court terme, compte tenu de la faible capacité de dispersion des limaces et de leur répartition éparse dans le paysage.</p>	

SSE 19
Analyse quantitative

Changement quant à la probabilité de disparition du pays :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
<p>Détails :</p> <p>Les données sont insuffisantes pour permettre une analyse.</p>	

Sommaire et autres points à examiner [p. ex. activités de rétablissement; résumer exactement ce qui a changé depuis l'évaluation précédente]

Depuis l'évaluation précédente du COSEPAC (COSEWIC, 2012), l'espèce a été inscrite en tant qu'espèce préoccupante à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* en 2017. Grâce aux activités de relevé, le nombre d'occurrences (c.-à-d. de sites) est passé de 13 à 22, et le nombre de sous-populations, de 9 à 16. La zone d'occurrence s'est légèrement élargie (15,3 %), tandis que l'IZO a augmenté de 83,3 %. Des occurrences non répertoriées existent probablement, mais leur répartition demeurera vraisemblablement très éparse. Un plan plurispécifique provincial de gestion des limaces de Kootenay, y compris la limace à grand manteau, a été rédigé (BCECCS, 2018). Le plan décrit plusieurs mesures pour protéger les habitats et réduire les menaces dans les sites connus ainsi que pour combler les lacunes dans les connaissances sur l'aire de répartition et les besoins en matière d'habitat de l'espèce. Ces mesures restent à être mises en œuvre.

REMERCIEMENTS

Claudia Copley et Robert Forsyth ont généreusement transmis leurs données respectives sur les mentions de répartition et les activités de recherche dans la région de Kootenay. Heidi Gartner a fourni les mentions de l'espèce tirées de la collection du Royal BC Museum. Lea Gelling et Katrina Stipek ont quant à elles présenté les mentions provenant de la base de données du Conservation Data Centre de la Colombie-Britannique. Sydney Allen (Secrétariat du COSEPAC) a élaboré les cartes de répartition et calculé la zone d'occurrence et l'IZO aux fins du présent sommaire du statut de l'espèce. Dwayne Lepitzki, coprésident du Sous-comité de spécialistes des mollusques du COSEPAC et des réviseurs anonymes ont apporté leurs précieux commentaires sur une version préliminaire du sommaire.

EXPERTS CONTACTÉS

Service canadien de la faune :

- Rhonda Millikin.
- Secrétariat du COSEPAC : Sonia Schnobb et Jenny Wu (CTA); Sydney Allen (cartographie).
- Parcs Canada : Pippa Shepherd, coordonnatrice des espèces en péril; Shelley Pruss, scientifique des écosystèmes; Laura Gardiner, agente de gestion des ressources; Lisa Larson, coordonnatrice de la surveillance de l'intégrité écologique.
- Province de la Colombie-Britannique : Jennifer Heron, spécialiste des invertébrés et membre de l'équipe de rétablissement, Vancouver; Lindsay Anderson, biologiste des espèces rares et en voie de disparition, Nelson; Lea Gelling et Katrina Stipek, Conservation Data Centre de la Colombie-Britannique, Victoria.
- Royal BC Museum : Heidi Gartner, gestionnaire des collections, Mollusques; Claudia Copley, gestionnaire des collections, Entomologie.

- Autres personnes-ressources : Robert Forsyth, indépendant, spécialiste des gastéropodes, Vancouver (Colombie-Britannique); Ian Adams, biologiste indépendant des espèces en péril, Cranbrook (Colombie-Britannique); Virginia Hudson, gestionnaire de la planification de la conservation et de l'intendance, Conservation de la nature du Canada, Région de la Colombie-Britannique.

SOURCES D'INFORMATION

- BCECCS (B.C. Ministry of Environment and Climate Change Strategy). 2018. Multispecies Management Plan for Magnum Mantleslug (*Magnipelta mycophaga*), Pygmy Slug (*Kootenaia burkei*), and Sheathed Slug (*Zacoleus idahoensis*) in British Columbia. B.C. Ministry of Environment Climate Change Strategy, Victoria, British Columbia. 55 pp. [Également disponible en français : Ministère de l'Environnement et de la Stratégie sur les changements climatiques de la Colombie-Britannique. 2018. Plan de gestion plurispécifique de la limace à grand manteau (*Magnipelta mycophaga*), de la limace pygmée (*Kootenaia burkei*) et de la limace gainée (*Zacoleus idahoensis*) en Colombie-Britannique. Ministère de l'Environnement et de la Stratégie sur les changements climatiques de la Colombie-Britannique, Victoria (Colombie-Britannique). 65 p.]
- Copley, C., comm. pers. 2020. *Correspondance par courriel adressée à Kristiina Ovaska*, octobre 2020. Gestionnaire des collections (Entomologie), Royal BC Museum, Victoria (Colombie-Britannique).
- COSEWIC (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada). 2012. COSEWIC assessment and status report on the Magnum Mantleslug *Magnipelta mycophaga* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa, Ontario. x + 41 pp. [Également disponible en français : COSEPAC. 2012. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la limace à grand manteau (*Magnipelta mycophaga*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa (Ontario). xii + 47 p.]
- Durrand, R., et R. Mackenzie. 2017. Species-at-Risk in the Slokan Watershed. Report prepared for Slokan Solutions Society.
https://slocanriverstreamkeepers.files.wordpress.com/2016/04/slocan_sar_report_30jan2017_final.pdf [consulté le 30 octobre 2020].
- EcoLogic Environmental Consultants. 2017. Terrestrial Ecosystem Mapping of the Willa Project. Prepared for MX Gold. Cité in Durrand et Mackenzie (2017).
- iNaturalist. 2020. Observations: Magnum Mantleslug (*Magnipelta mycophaga*).
<https://www.inaturalist.org/taxa/224381-Magnipelta-mycophaga> [consulté en décembre 2020]. [Également disponible en français : iNaturalist. 2020. Limace à Grand Manteau (*Magnipelta mycophaga*). <https://www.inaturalist.org/taxa/224381-Magnipelta-mycophaga>.]

- NatureServe. 2021. NatureServe Explorer: an online encyclopedia of life [application Web]. NatureServe, Arlington, Virginia. <https://www.inaturalist.org/taxa/224381-Magnipelta-mycophaga> [consulté le 15 juin 2021 https://explorer.natureserve.org/Taxon/ELEMENT_GLOBAL.2.117721/Magnipelta_mycophaga]. [Également disponible en français : NatureServe. 2021. NatureServe Explorer : encyclopédie en ligne de la vie [application Web]. NatureServe, Arlington (Virginie). https://explorer.natureserve.org/Taxon/ELEMENT_GLOBAL.2.117721/Magnipelta_mycophaga.]
- Ovaska, K., L. Sopuck, et J. Heron. 2020. Surveys for terrestrial gastropods in the Kootenay region of British Columbia, with new records and range extensions. *Canadian Field-Naturalist* 133:221–234.

Rédactrice du sommaire du statut de l'espèce :

- Kristiina Ovaska

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Magnipelta mycophaga

Limace à grand manteau

Magnum Mantleslug

Répartition au Canada (province/territoire/océan) : Colombie-Britannique

Données démographiques

Durée d'une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population; indiquez si une méthode d'estimation de la durée d'une génération autre que celle qui est présentée dans les lignes directrices de l'UICN [2011] est utilisée)	≥ 1 an
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	Déclin inféré et prévu très probable, d'après les menaces
Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures sur [cinq ans ou deux générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de cent ans]	Inconnu
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de cent ans].	Inconnu
Pourcentage [prévu ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de cent ans].	Inconnu
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de cent ans] commençant dans le passé et se terminant dans le futur.	Inconnu
Est-ce que les causes du déclin sont a) clairement réversibles et b) comprises et c) ont effectivement cessé?	a) Partiellement (altération de l'habitat par l'exploitation forestière) b) Partiellement c) Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	Inconnu

Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	47 040 km ² (méthode du plus petit polygone convexe)
Indice de zone d'occupation (IZO) [Fournissez toujours une valeur établie à partir d'une grille à carrés de 2 km de côté]	88 km ² 22 carrés de grille de 2 km de côté (comprend toutes les mentions)
La population totale est-elle gravement fragmentée, c.-à-d. que plus de 50 % de sa zone d'occupation totale se trouvent dans des parcelles d'habitat qui sont a) plus petites que la superficie nécessaire au maintien d'une population viable et b) séparées d'autres parcelles d'habitat par une distance supérieure à la distance de dispersion maximale présumée pour l'espèce?	a) Inconnu b) Oui La taille et la viabilité des sous-populations sont inconnues : 16 sous-populations isolées (22 sites), dont la plupart proviennent d'une seule mention représentant de 1 à 4 individus.
Nombre de localités* (utilisez une fourchette plausible pour refléter l'incertitude, le cas échéant)	De 11 à 16; la valeur inférieure est fondée sur les changements climatiques (sécheresses) en tant que menace grave la plus plausible et le fait que l'on a regroupé les sites se trouvant sur les mêmes monts, crêtes ou cours d'eau; la valeur supérieure est fondée sur le nombre de sous-populations (c.-à-d. de sites situés à plus de 1 km les uns des autres dans un habitat fragmenté ou de plus de 3 km les uns des autres dans un habitat continu), d'après l'hypothèse voulant que chaque site soit soumis à des phénomènes menaçants distincts découlant de l'exploitation forestière, des incendies de végétation et des activités de développement de zones récréatives.
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	Aucun déclin observé (l'augmentation de la zone d'occurrence connue résulte de l'intensification des activités de recherche). Le déclin pourrait être prévu en fonction des menaces.
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de l'indice de zone d'occupation?	Aucun déclin observé (l'augmentation de l'IZO connu résulte de l'intensification des activités de recherche). Le déclin pourrait être prévu en fonction des menaces.
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] du nombre de sous-populations?	Oui, déclin prévu très probable étant donné les menaces
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités*?	Oui, déclin prévu très probable étant donné les menaces
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat?	Oui, déclin inféré et prévu de la qualité de l'habitat étant donné les menaces
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de sous-populations?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités*?	Non

* Voir « Définitions et abréviations » sur le [site Web du COSEPAC](#) pour obtenir des précisions sur ce terme.

Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation?	Non

Nombre d'individus matures dans chaque sous-population

Sous-population (utilisez une fourchette plausible)	N ^{bre} d'individus matures
16 sous-populations connues; il s'agit d'une augmentation (par rapport aux 9 décrites dans le rapport de situation précédent) qui reflète l'intensification des activités de recherche	
Total	Données insuffisantes pour déterminer le nombre total

Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de cent ans, ou 10 % sur 100 ans]?	Non effectuée à cause de données insuffisantes
---	--

Menaces (directes, de l'impact le plus élevé à l'impact le plus faible, selon le calculateur des menaces de l'UICN)

Un calculateur des menaces a-t-il été rempli pour l'espèce?

Oui, en novembre 2017, dans le cadre de la préparation du plan provincial de gestion (BCECCS, 2018). L'impact calculé de toutes les catégories de menaces était faible, ce qui s'est traduit, cumulativement, par un impact global moyen.

- i. Utilisation des ressources biologiques (menace 5.3 Exploitation forestière et récolte du bois)
- ii. Changements climatiques et phénomènes météorologiques violents (menaces 11.1 Déplacement et altération de l'habitat, 11.2 Sécheresses et 11.4 Tempêtes et inondations)
- iii. Développement résidentiel et commercial (menaces 1.1 Zones résidentielles et commerciales et 1.3 Zones touristiques et récréatives)
- iv. Production d'énergie et exploitation minière (menace 3.2 Exploitation de mines et de carrières)
- v. Corridors de transport et de service (menace 4.1 Routes et voies ferrées)
- vi. Modifications des systèmes naturels (menace 7.1 Incendies et suppression d'incendies)
- vii. Espèces envahissantes ou autrement problématiques (menace 8.1 Espèces ou pathogènes exotiques [non indigènes] envahissantes)

Quels autres facteurs limitatifs sont pertinents?

Habitats naturellement morcelés; faible capacité de dispersion de l'espèce

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

Situation des populations de l'extérieur les plus susceptibles de fournir des individus immigrants au Canada	Idaho : S2 – en péril; Montana : S2S3 – gravement en péril à vulnérable; État de Washington : S2 – en péril (NatureServe, 2021)
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	Possible, mais limitée à cause de la faible capacité de dispersion des limaces et de leur répartition éparse
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Oui
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	Probablement
Les conditions se détériorent-elles au Canada ⁺ ?	Oui
Les conditions de la population source se détériorent-elles?	Inconnu
La population canadienne est-elle considérée comme un puits?	Non
La possibilité d'une immigration depuis des populations externes existe-t-elle?	Non

Nature délicate de l'information sur l'espèce

L'information concernant l'espèce est-elle de nature délicate?	Non
--	-----

Historique du statut

Historique du statut du COSEPAC : Espèce désignée « préoccupante » en mai 2012. Réexamen et confirmation du statut en décembre 2022.

Statut et justification de la désignation

Statut Espèce préoccupante	Code alphanumérique Sans objet
Justification de la désignation Cette limace de grande taille, qui mesure jusqu'à 80 mm de longueur, est endémique dans le nord du bassin du Columbia, dans l'ouest de l'Amérique du Nord. La moitié de l'aire de répartition mondiale de l'espèce se trouve dans le sud-est de la Colombie-Britannique. L'espèce se trouve dans un habitat fragmenté, et elle est confinée à des microsites frais et humides dans les forêts de conifères qui poussent en moyenne et haute altitude. Malgré des recherches exhaustives, seules 22 sous-populations sont répertoriées dans l'aire de répartition canadienne de l'espèce. La fragmentation de son habitat continue de poser une menace, tout comme l'exploitation forestière, les déplacements de l'habitat, les sécheresses, les tempêtes et les inondations. L'espèce pourrait devenir « espèce menacée » si les menaces ne sont ni renversées ni gérées avec une efficacité démontrée. À l'heure actuelle, elle correspond presque aux critères de la catégorie « espèce menacée ».	

⁺ Voir le [tableau 3](#) (Lignes directrices pour la modification de l'évaluation de la situation d'après une immigration de source externe)

Applicabilité des critères

Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) :

Sans objet. Données insuffisantes pour permettre de calculer le déclin inféré de la population.

Critère B (aire de répartition peu étendue et déclin ou fluctuation) :

Sans objet. Correspond presque aux seuils de la catégorie « Espèce menacée » B2. Bien que la zone d'occurrence de 47 040 km² soit plus élevée que le seuil de la catégorie « Espèce menacée », l'IZO (88 km²) est bien en deçà du seuil de la catégorie « Espèce en voie de disparition ». L'espèce ne subit probablement pas de fluctuations extrêmes, et son habitat n'est pas gravement fragmenté, même si les sous-populations sont isolées. On rencontre l'espèce dans un peu plus de 10 localités; le nombre d'individus matures, l'IZO et le nombre de sous-populations et de localités devraient continuer à diminuer, et il y a un déclin continu inféré et prévu de la superficie, de l'étendue et de la qualité de l'habitat.

Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) :

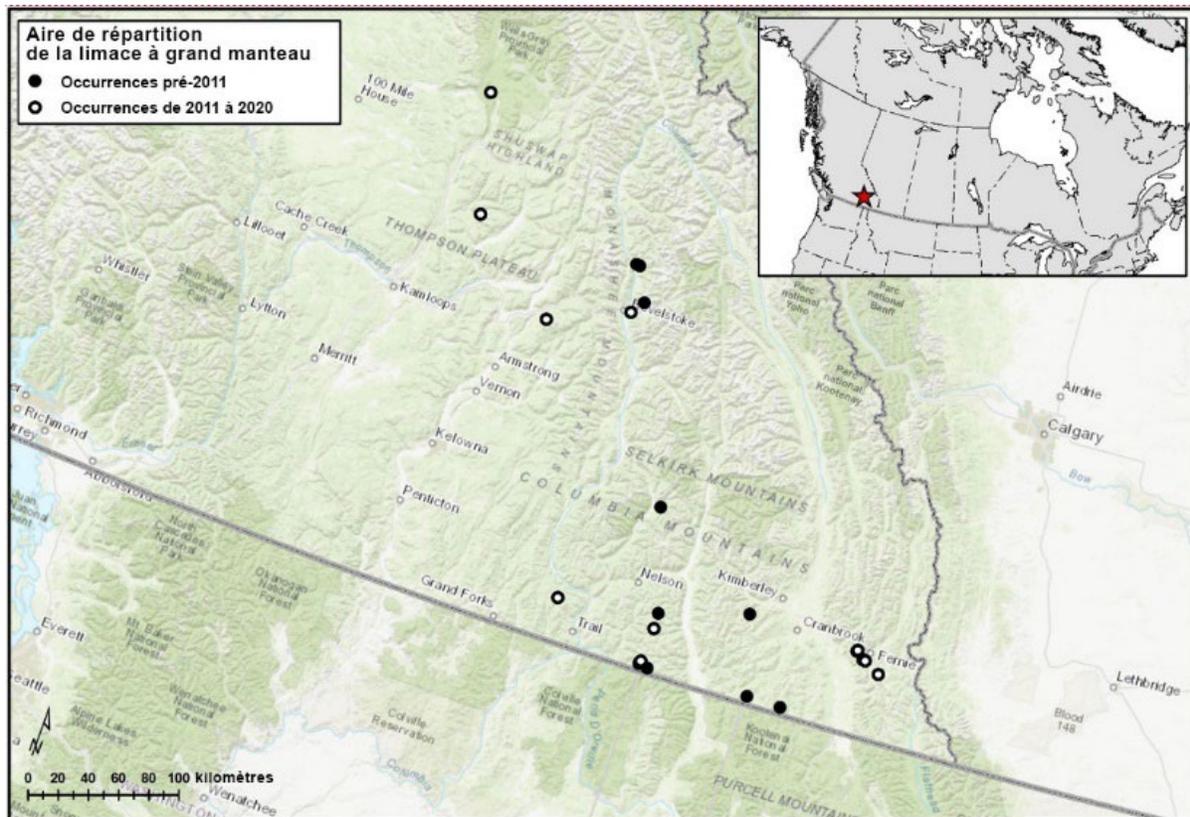
Sans objet. Données insuffisantes pour permettre de déterminer le nombre d'individus matures.

Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) :

Sans objet. Le nombre d'individus matures est inconnu, et les seuils généraux de la catégorie « Espèce menacée » D2 sont dépassés (> 5 localités et IZO >20 km²).

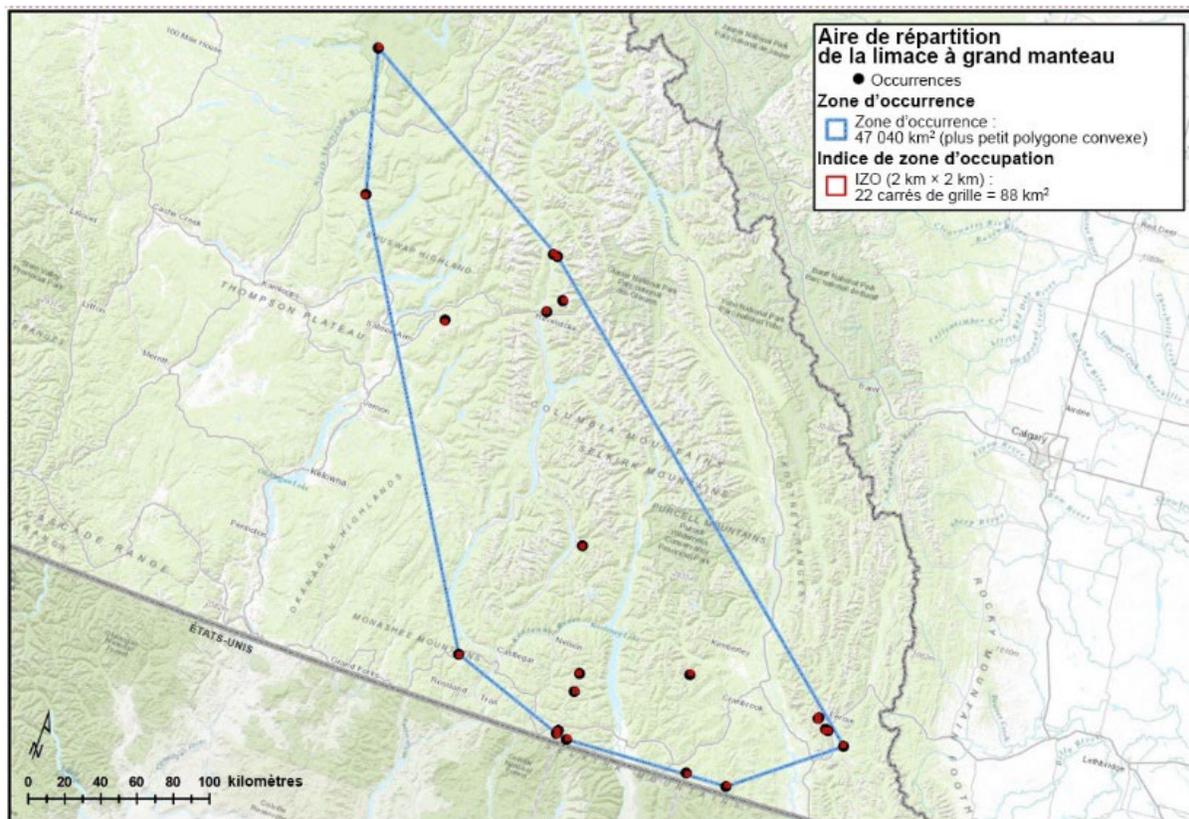
Critère E (analyse quantitative) :

Sans objet. Analyse non effectuée.



Veillez voir la traduction française ci-dessous :
 Magnum Mantleslug Distribution = Aire de répartition de la limace à grand manteau
 Occurrences from 2011 - 2020 = Occurrences de 2011 à 2020
 Occurrences before 2011 = Occurrences pré-2011
 Banff National Park = Parc national Banff
 Yoho National Park = Parc national Yoho
 Kootenay National Park = Parc national Kootenay
 Kilometres = kilomètres

Figure 1. Répartition de la limace à grand manteau (*Magnipelta mycophaga*) au Canada, avec les sites connus au moment de la publication du rapport de situation précédent (COSEWIC, 2012) et les nouveaux sites répertoriés depuis. L'absence de nouvelles mentions provenant de vastes zones de l'aire de répartition reflète la faible intensité des activités de recherche. Carte préparée par Sydney Allen (Secrétariat du COSEPA).



Veillez voir la traduction française ci-dessous :

Magnum Mantleslug Distribution = Aire de répartition de la limace à grand manteau

Occurrences = Occurrences

Extent of Occurrence = Zone d'occurrence

EOO: 47 040 km² (minimum convex polygon) = Zone d'occurrence : 47 040 km² (plus petit polygone convexe)

Index of Area of Occupancy = Indice de zone d'occupation

IAO (2 km x 2 km): 22 grids = 88 km² = IZO (2 km x 2 km) : 22 carrés de grille = 88 km²

UNITED STATES = ÉTATS-UNIS

Kilometres = kilomètres

Figure 2. Zone d'occurrence et indice de zone d'occupation (IZO) de la limace à grand manteau (*Magnipelta mycophaga*) au Canada, d'après toutes les mentions compilées en 2020. Carte préparée par Sydney Allen (Secrétariat du COSEPAC).



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces menacées de disparition au Canada comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS (2022)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement et
Changement climatique Canada
Service canadien de la faune

Environment and
Climate Change Canada
Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.